

Lausanne, le 6 juin 2017

Communiqué de presse

Diesel Gate

La FRC, l'ATE et MfE s'élèvent contre les effets du scandale au diesel

La Fédération romande des consommateurs (FRC) s'allie aux associations de protection de l'environnement ATE et MfE pour dénoncer les rejets nocifs des véhicules diesel.

La FRC se joint à l'Association transports et environnement (ATE) et à Médecins en faveur de l'environnement (MfE) pour demander aux politiques d'agir enfin contre la fraude au diesel. Ces organisations invitent les citoyens suisses à interpeller le Conseil fédéral. Pendant la session d'été, des parlementaires lanceront plusieurs interventions contre les véhicules diesel polluants.

Les trois organisations proposent un courrier type que les citoyens peuvent signer. L'objectif est d'envoyer autant que possible – dans l'esprit d'une pétition – à la conseillère fédérale Doris Leuthard, responsable du dossier. La lettre peut être signée en ligne sur ate.ch/diesel.

On continue aujourd'hui d'importer des milliers de véhicules à motorisation diesel dont les valeurs de gaz d'échappement excèdent largement les limites autorisées. Bien que neuves, ces voitures rejettent plusieurs fois la quantité d'oxydes d'azote admise par la norme Euro 6. Certains modèles dépassent 10, voire 18 fois la limite. Il faut en finir avec cette tromperie qui porte atteinte à la santé et à l'environnement. Par le biais d'une exposition itinérante, les organisations illustrent ce jour l'ampleur des dépassements des valeurs limites au moyen de ballons gonflés.

L'Empa mesure les niveaux réels des émissions et gaz d'échappement

Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) confirme les faits: «C'est désormais clair: les niveaux réels d'émission de gaz d'échappement des automobiles dans la circulation routière vont bien au-delà des prescriptions d'homologation pour voitures en Europe et en Suisse. L'Empa communiquera donc les "véritables" émissions dans des études distinctes», annonce Thomas Bütler, responsable du groupe de recherche sur les systèmes pour véhicules à l'Empa.

Evi Allemann, présidente de l'ATE, souligne: «Les résultats de l'Empa sont clairs. On doit dès lors exiger de la Confédération qu'elle réagisse tout de suite et mette enfin un terme à l'importation de nouvelles voitures polluantes. Il est de la responsabilité de la Confédération, des cantons, des communes et des régies fédérales comme les CFF, La Poste et Swisscom de renoncer à toute nouvelle acquisition de véhicules diesel pour leur flotte.»

L'oxyde d'azote (NOx): un problème grave pour la santé et la nature

MfE rappelle que les véhicules diesel polluants causent d'énormes dommages à la santé. Président de l'association, le Dr Peter Kälin souligne que «les oxydes d'azote portent fortement atteinte à la population et à l'environnement. Un excès de NOx peut provoquer de l'asthme, des maladies cardiovasculaires ainsi que des irritations de la peau et des yeux. Dans le monde, environ 38 000 personnes meurent prématurément en raison des fraudes aux émissions. En outre, des concentrations élevées nuisent aussi aux végétaux; elles surfertilisent et acidifient les sols. Précurseurs de l'ozone et des particules fines cancérogènes, les oxydes d'azote ont encore d'autres effets nocifs sur l'environnement et la santé.»

Une tromperie pour les consommateurs

Florence Bettschart, responsable Politique & Droit à la FRC, souhaite une meilleure protection des consommateurs. «L'industrie automobile a trompé la clientèle. Le système juridique helvétique ne permet que difficilement aux particuliers de se battre contre un groupe de l'importance de Volkswagen. C'est particulièrement injuste. La Suisse doit donc veiller à ce que l'importation de telles voitures cesse immédiatement, dans l'intérêt des consommateurs.»

Trois interventions pour mettre le Conseil fédéral devant ses responsabilités

A l'occasion de la session d'été, Evi Allemann lance une interpellation parlementaire exigeant que les tests en conditions réelles – qui mesurent de manière fiable les émissions de polluants – soient introduits immédiatement. Dans le cas contraire, 250 000 autres véhicules diesel sales seront commercialisés au cours des deux prochaines années en Suisse, et ils nuiront longtemps encore à la santé et à l'environnement. Cela n'est pas acceptable et s'apparente à une complaisance scandaleuse à l'égard du scandale actuel au diesel.

Dans une autre interpellation, elle demande que les cantons puissent permettre aux communes intéressées d'introduire une vignette environnement.

La députée genevoise Lisa Mazzone, également vice-présidente de l'ATE, lance également un postulat pendant la session en cours. Celui-ci exige que le Conseil fédéral détermine les conséquences sanitaires du scandale du diesel en Suisse. Le Conseil fédéral doit aussi examiner les effets positifs qu'aurait, sur la santé, une interdiction de circuler au centre-ville pour les véhicules diesel sales. «Nous devons analyser très précisément les faits: à cause de la fraude au diesel, beaucoup de gens décèdent prématurément en Suisse.»

Informations complémentaires:

Evi Allemann, présidente ATE, tél. 079 560 72 94, evi.allemann@parl.ch

Lisa Mazzone, vice-présidente ATE, tél. 077 404 16 08, lisa.mazzone@parl.ch

Matthias Müller, responsable communication et de l'équipe «Public Affairs» ATE, tél. 079 757 00 91, matthias.mueller@ate.ch

Dr Peter Kälin, président MfE, tél. 079 636 51 15, info@aefu.ch

Florence Bettschart, responsable Politique & Droit FRC, tél. 021 331 00 90, info@frc.ch

Thomas Büttler, directeur du groupe de recherche Empa, tél. 058 765 48 69, thomas.buetler@empa.ch